



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.

RESTREINTE

UNEP/WG.100/INF.5
19 septembre 1983

Original : FRANCAIS

Cinquième réunion des Structures focales
du Plan Bleu

Sophia Antipolis, 24 - 27 janvier 1984

RAPPORT

DE LA QUATRIEME REUNION DES POINTS FOCaux NATIONAUX
DU PLAN BLEU

Sophia Antipolis, 31 janvier - 2 février 1983

(UNEP/IG.43/INF.4)



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.43/INF.4
16 février 1983

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Troisième Réunion des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs.

Dubrovnik, 28 février - 4 mars 1983

RAPPORT

DE LA REUNION DES STRUCTURES FOCALES

NATIONALES DU PLAN BLEU (SOPHIA ANTIPOLIS,

31 JANVIER - 2 FEVRIER 1983

RAPPORT DE LA QUATRIEME REUNION
DES POINTS FOCALUX DU PLAN BLEU

TABLE DES MATIERES

Corps du rapport

Annexe I	:	Liste des documents
Annexe II	:	Liste des participants
Annexe III	:	Ordre du jour
Annexe IV	:	Recommandation
Annexe V	:	Proposition de la délégation Israélienne
Annexe V	:	Communication de la délégation Yougoslave

Introduction

1. Conformément au paragraphe 30 du rapport de la troisième réunion des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu (Sophia Antipolis, 3 et 4 Avril 1981) le Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée, après consultation du Groupe de Coordination et de Synthèse (G.C.S) a convoqué les Points Focaux Nationaux du Plan Bleu à Sophia Antipolis du 31 Janvier au 2 Février 1983, pour participer à la réunion chargée d'examiner la fin de la première phase du Plan Bleu et le lancement de la deuxième phase.

Participation

2. Les délégations de douze Etats riverains de la Méditerranée, ainsi que celle de la Communauté Economique Européenne, ont participé à la réunion.
3. Le P.N.U.E, la Direction de Médéas et le G.C.S ont participé également à la réunion.
4. Un représentant de la Commission Economique pour l'Europe des Nations-Unies assistait à la réunion en qualité d'observateur.
5. La liste complète des participants figure dans l'annexe II du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour provisoire : ouverture de la Réunion

6. Monsieur Aldo MANOS, Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée a ouvert la quatrième réunion des Points Focaux du Plan Bleu.

Monsieur MANOS a dit que la date de cette réunion a été fixée en fonction de la réunion des Parties Contractantes du P.A.M à Dubrovnik en Février, et la nécessité de présenter des recommandations précises aux délégations des pays.

7. Puis il a ensuite rappelé les objectifs de cette réunion qui comme mentionné dans la lettre d'invitation sont : prendre note de la première phase du Plan Bleu, établir les orientations d'une phase intermédiaire de réflexion, considérée comme un complément de la première phase et une période de transition vers la deuxième phase, et finalement faire des recommandations précises pour la deuxième phase du Plan Bleu.

Point 2 de l'ordre du jour provisoire : organisation des travaux et élection du Bureau

8. M. MANOS a suggéré que le bureau de la réunion soit constitué conformément aux règles en vigueur aux réunions des Parties Contractantes au Plan d'Action pour la Méditerranée qui s'appliquent mutatis mutandis à cette réunion.
9. La réunion a élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président

M. Franco CIARNELLI
Consultant Environnement
Ministère des Affaires Etrangères
Point Focal du Plan Bleu pour l'Italie
Via Salaria, 44
ROME / ITALIE

Vice-Président

M. Adel HAMWI
Président du Conseil d'Administration
Président de la Commission Nationale d'Océanographie
Conseil Supérieur des Sciences
Rue Abou Al Alaa Al-Maari
B.P. 3754
DAMAS / SYRIE

Rapporteur

M. Yannis PIRGIOTIS
Scientific Adviser
Ministry of National Economy
1, Zalokosta Street
ATHENES / GRECE

La réunion a décidé de continuer le travail en séance plénière.

Point 3 de l'ordre du jour provisoire : adoption de l'ordre du jour

10. L'ordre du jour provisoire est modifié et adopté par la réunion (annexe III du présent rapport).

Point 4 de l'ordre du jour : examen de la première phase du Plan Bleu

11. A l'invitation du Président, le Coordonnateur du Plan Bleu a introduit la discussion sur la première phase du Plan Bleu.

M. I. Sabri ABDALLA a tout d'abord indiqué qu'en raison de difficultés financières, il avait fallu revoir le calendrier des travaux envisagé à la dernière réunion des Points Focaux. Il a fait part de l'intérêt du Directeur Exécutif du P.N.U.E et de l'aide qu'il a apportée pour surmonter ces difficultés.

M. ABDALLA a remercié pour leur contribution aux travaux de la première phase, le G.C.S, et spécialement M. Michel GRENON, Secrétaire Exécutif du Plan Bleu, Mlle A.F. MATHIEU, Programme Officer, et l'équipe de Médéas qui a fourni les facilités, le cadre et l'organisation du travail.

12. Le Coordonnateur a ensuite introduit les documents suivants :

- le document BP/4/3 "Rapport d'Activités" qui est un rapport factuel sur le déroulement de la première phase,
- le document BP/4/5 "Données statistiques" qui constitue un premier résultats des efforts entrepris pour mettre sur pied un système d'information méditerranéen,
- le document BP/4/4 "Pré-rapport de synthèse de la première phase", qui constitue le rapport préliminaire de la phase I.

Ce dernier rapport a été rédigé par le G.C.S sur la base des douze études sectorielles, des séminaires de confrontation et d'autres éléments d'information recueillis par les auteurs.

Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive en profondeur des thèmes traités dans les expertises. Il s'agit plutôt d'une vision diagonale de l'état actuel de la Méditerranée, ayant pour objectif d'essayer de donner une image des rapports entre l'environnement et le développement.

Les principaux objectifs de ce rapport sont les essais d'identification des points de conflits, l'extrapolation des tendances existantes et l'identification de ces tendances qui risquent de conduire à des problèmes croissants ; et la description de nouvelles pratiques sociales qui peuvent amener à des stratégies alternatives de développement et à d'autres styles de vie. De tels germes de mutations sociales sont particulièrement utiles pour la deuxième phase du Plan Bleu qui étudiera des scénarios alternatifs pour le futur et leur impact sur l'environnement méditerranéen.

En dernier lieu, la synthèse identifie un certain nombre d'actions urgentes à recommander aux Parties Contractantes pour initier un échange de vues avec les pays concernés.

13. Au cours de la discussion différentes questions ont été soulevées et différents points de vue exprimés, concernant la conclusion de la première phase et le lancement de la deuxième, ainsi que sur la signification d'une phase intermédiaire. Cette discussion est restée ouverte jusqu'à la fin de la réunion où un accord a finalement été trouvé.
14. Il a été admis que la conclusion des travaux de la première phase comprendrait la mise en forme finale du rapport de synthèse, sur la base des commentaires des Points Focaux. Ceux-ci se sont réservés la possibilité de diffuser le document provisoire aux instances nationales compétentes dans leur pays pour pouvoir fournir des observations plus complètes et plus constructives. La première version révisée du rapport sera disponible pour la réunion de Dubrovnik. Ultérieurement les douze expertises feront l'objet d'une publication et seront diffusées au public.

On devrait disposer de l'ensemble des documents de la première phase en Septembre 1983.

A. Examen des activités de la première phase

15. Le document BP/4/3 "Rapport d'Activités" est amendé et accepté par la réunion comme constituant une description factuelle de la méthode et des activités de la première phase du Plan Bleu.

Au cours de la discussion sur ce point, des commentaires ont été faits sur les méthodes et les résultats de la première phase ainsi que des suggestions pour améliorer la communication dans le futur, en particulier en fournissant dans tous les pays concernés de réelles structures des Points Focaux.

16. Le représentant d'Israël a demandé à nouveau que soit assurée par tous les moyens la validité scientifique des projets et les possibilités d'y participer pour tous les pays.
17. Aux critiques faites sur l'inefficacité du principe binomial (deux experts, l'un du Nord et l'autre du Sud) le Coordonnateur du Plan Bleu a répondu que ce principe ne constituait pas un dogme mais un moyen de permettre pendant la première phase du Plan Bleu, aux pays du Nord et du Sud d'exprimer leurs vues sur les relations entre environnement et développement.
18. Sur le point de savoir si trop d'argent avait été dépensé en voyages, le Coordonnateur a répondu qu'il aurait coûté plus cher de faire travailler les gens à plein temps à Médéas et que les voyages étaient de toute façon nécessaires dans la mesure où la phase I était un exercice de collecte de faits et d'idées impliquant de nombreux experts.
19. L'inégalité des travaux des experts, quant au style, à la profondeur d'approche, à la collecte de données et souvent quant à la qualité, a également été remarquée. Quelques délégués ont indiqué que certaines expertises pourraient n'être d'aucune utilité dans la continuation du travail.

D'autre part, il a été signalé par de nombreux participants que la période de temps de deux mois qui a été donnée aux experts était trop courte pour arriver à de meilleurs résultats, que la plupart des expertises étaient

de toute façon de grande qualité et que cette partie du Plan Bleu n'était peut-être pas hautement rentable, mais que c'était un accomplissement important de coordonner et d'exprimer les idées du Nord et du Sud sur les mêmes thèmes.

20. Le G.C.S a été félicité pour le travail effectué au cours de cette phase dans des conditions financières souvent difficiles et qui comportaient des problèmes de communication.

B. Examen du pré-rapport de synthèse de la première phase

21. Le Président a demandé à M. GRENON, du G.C.S, de présenter le rapport. M. GRENON a décrit le contenu et le but du rapport et a mis l'accent sur le fait que le rapport n'était pas, et n'avait pas été destiné à l'être seulement une intégration ou un résumé des 12 études sectorielles.
22. Il a été signalé par la plupart des participants que le rapport leur est parvenu trop tard pour permettre une lecture et une critique sérieuse. Il a donc été décidé que certaines remarques et réactions seraient apportées au cours de la réunion mais que la discussion ne pouvait pas être achevée à ce stade. On présenterait donc aux Points Focaux une version révisée du rapport au sujet duquel ils offriront leurs critiques formelles après avoir sollicité les opinions des instances et des organisations appropriées dans leurs pays respectifs. Il fut accepté que cette version révisée du pré-rapport soit également mise à disposition à temps pour la réunion des Parties Contractantes de Dubrovnik.
23. Le G.C.S a pris note de plusieurs commentaires qui ont été faits au cours de la discussion sur le contenu du rapport et y a répondu dans l'esprit de les incorporer dans le texte révisé du rapport.
24. M. GRENON a présenté un rapport relatif aux questions de méthodologie (rapport du G.C.S "Note sur la méthodologie pour le Plan Bleu").

C. Données statistiques

25. Les Points Focaux ont été priés de donner un avis critique sur la compilation des données statistiques de la base de données du Plan Bleu, au niveau des lacunes, et de leur validité, et de préciser les sources d'information pour chaque pays.
26. Le délégué de l'Espagne a exprimé des réserves pour la réalisation d'une banque de données du Plan Bleu.

Point 5 de l'ordre du jour : propositions pour la poursuite du Plan Bleu

27. Le Coordonnateur du Plan Bleu a été invité par le Président à ouvrir la discussion.

M. I. Sabri ABDALLA présente les objectifs et le type d'organisation nécessaire contenus dans les propositions du G.C.S pour la deuxième phase du Plan Bleu (document BP/4/7).

28. M. GRENON a présenté les considérations méthodologiques liées à la proposition.
29. Au cours de la discussion alors ouverte, un accord s'est dégagé autour de la continuation du Plan Bleu et de la présentation des recommandations pour la réunion de Dubrovnik des Parties Contractantes concernant la recherche de dotations budgétaires à cette fin pour les années 1983-1984 et 1985.

Cependant, la réunion diffère la recommandation d'un lancement immédiat de la deuxième phase :

- l'achèvement du travail de la première phase, entendue au sens du paragraphe 14 ci-dessus,
- la finalisation du contenu et de la méthodologie de la deuxième phase.

30. Les rapports finaux de la première phase et le contenu de la deuxième phase seront examinés par les Points Focaux, qui seront spécialement mandatés par les Parties Contractantes à cet effet, dans une réunion extraordinaire.

31. Cette réunion devrait se tenir avant la fin de 1983. Au cours de cette réunion, les Points Focaux passeront en revue les documents de la première phase, examineront et finaliseront les propositions de lancement de la deuxième phase au vu des conclusions de la première phase et discuteront de la procédure d'autorisation de diffusion et de publication des documents de la première phase.
32. Pour faciliter la rédaction des propositions définitives pour la deuxième phase, les Points Focaux ont été d'accord pour envoyer au secrétariat du Plan Bleu leurs points de vue et leurs suggestions avant la fin Juin 1983.
33. Parmi les points de vue exprimés pendant la réunion sur les propositions pour la deuxième phase se trouve la suggestion yougoslave que les scénarios proposés devraient être limités.
34. Dans le même esprit, et tirant les conclusions des débats, la recommandation figurant dans l'annexe IV a été approuvée.
35. Les délégations d'Israël et de Malte ont exprimé des observations sur le paragraphe 1 de la recommandation approuvée. La proposition du délégué d'Israël pour le texte du paragraphe 1 de la recommandation approuvée figure en annexe V.

Communication de l'O.M.M

36. Un message a été reçu de l'Organisation Mondiale de la Météorologie qui regrette de ne pas avoir pu assister à la réunion et attire "l'attention des Points Focaux sur la nécessité de préparer, et mettre à disposition de l'O.M.M l'inventaire des émissions de métaux lourds et d'organochlorés nécessaires à la mise en oeuvre du projet sur l'évaluation du transport et du dépôt en Méditerranée des polluants atmosphériques et pour lequel la coopération des Points Focaux a été essentielle.

Communication du délégué de la Yougoslavie

37. Une communication a été faite par le délégué yougoslave sur le renforcement de la coopération méditerranéenne pour les Systèmes d'Information et sur l'amélioration de la coordination dans ce domaine. Le texte soumis par le délégué yougoslave figure à l'annexe 6.

Point 6 de l'ordre du jour : adoption du rapport

38. Le rapport a été revu et on a chargé Médéas de le présenter au Directeur Exécutif une fois les modifications de forme effectuées, sans changer le contenu du rapport.
Les Points Focaux ont demandé d'en recevoir copie le plus tôt possible.

Point 7 de l'ordre du jour : clôture de la réunion

39. Avant de clore la réunion, les participants, le Coordinateur du G.C.S et le Directeur de Médéas se sont félicités de l'effort accompli en commun pour continuer le travail entraîné par le Plan Bleu.
40. La réunion a été close par le Président.

LISTE DES DOCUMENTS

BP/4/1	Ordre du jour provisoire
BP/4/2	Ordre du jour annoté
BP/4/3	Rapport d'activité du G.C.S
BP/4/4	Pré-rapport de synthèse pour la première phase
BP/4/5	Données statistiques
BP/4/5 add.	Compléments des données statistiques (Janvier 83)
BP/4/6	Rapport de déroulement de Médéas
BP/4/7	Propositions pour la deuxième phase
BP/4/8	Liste provisoire des participants
BP/4/9	Proposition du Liban
BP/4/10	Proposition de la France
BP/4/11	Proposition de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Liban et de la C.E.E.
BP/4/12	Proposition de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Grèce, du Liban et de la C.E.E.
BP/4/13	Rapport de la réunion
BP/4/ inf.1	Note sur la méthodologie pour le Plan Bleu.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE /
EUROPEAN ECONOMIC
COMMUNITY

Domenico MILANO
Chef du Service des Relations Internationales
Direction Générale de l'Environnement, de
la Protection des Consommateurs et de la Sécurité
Nucléaire
Commission des Communautés Européennes
10, Rue Guimard
1049 BRUXELLES

EGYPTE / EGYPT

M. EL SADR
Conseiller
Ambassade d'Egypte à Paris
56, Avenue d'Iéna
75116 PARIS

Samir I. GHABBOUR
Assistant Professor
Department of Natural Resources
Institut of African Research and Studies
Cairo University
12613 - GIZA - CAIRO

ESPAGNE / SPAIN

Joaquín ROS
Institut Espagnol d'Océanographie
Alcala 27-4°
MADRID 20

FRANCE

Bruno JANIN
Ministère des Relations Extérieures
Direction des Affaires Economiques et Financières
37, Quai d'Orsay
75700 PARIS

Mlle. Mireille JARDIN

Direction des Affaires Economiques et Internationales
Ministère de l'Urbanisme et du Logement / Ministère
de l'Environnement
34, Rue de la Fédération
75015 PARIS

GRECE / GREECE

Yannis PIRGIOTIS
Scientific Adviser
Ministry of National Economy
1, Zalogosta Street
ATHENS

ISRAEL

Shmuel AMIR
Deputy Director
Environmental Protection Service
Ministry of Interior
P.O. Box 6158
JERUSALEM 91061

ITALIE / ITALY

Franco CIARNELLI
Consultant Environnement
Ministère des Affaires Etrangères
Point Focal Italien du Plan Bleu
Via Salaria 44
ROME

LIBAN / LEBANON

Joseph MAGGEAR
Président du Conseil d'Administration
Conseil National de la Recherche Scientifique
Boulevard de la Cité Sportive
BEYROUTE

MALTE / MALTA

Francis M.E. LA FERLA
Consultant in Occupational Health
Occupational Health Services
Ministry of Health and Environment
Merchant's Street
VALLETTA

MONACO

Michel BOISSON
Chargé de Recherches
Centre Scientifique de Monaco
16, Boulevard de Suisse
MC 98000 MONTE CARLO

Alain VATRICAN
Secrétaire Général
Centre Scientifique de Monaco
16, Boulevard de Suisse
MC 98000 MONTE CARLO

SYRIE / SYRIA

Adel HAMWI
Président du Conseil d'Administration
Président de la Commission Nationale d'Océanographie
Conseil Supérieur des Sciences
Rue Abou AL-Alaa Al-Maari
B.P. 3754
DAMAS

TURQUIE / TURKEY

Mrs. Aydan BULCA
Head, Department of International Affairs, Prime
Ministry Office, Undersecretariat of Environment
Basbakanlik Gevre Mustesarligi
Karanfil Sokak n°8
ANKARA

YUGOSLAVIE /
YUGOSLAVIA

Ljubomir JEFTIC
Director
Department of Planning and Environmental Protection
Committee for Building, Housing and Environmental
Protection of SR Croatia
Marulicev Trg 16
41000 ZAGREB

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AGENCES DES NATIONS-UNIES /
INTERNATIONAL ORGANIZATIONS AND UNITED-NATIONS AGENCIES

COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'EUROPE /
ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE

Henri G. DIRICKX
Chef de l'Unité de l'Eau
Division de l'Environnement et de l'habitat
Commission Economique pour l'Europe
Palais des Nations
1211 GENEVE 10

PROGRAMME D'ACTIONS
PRIORITAIRES /
PRIORITY ACTIONS PLAN

Ante BARIĆ
Deputy Director
PAP / RAC
Urbanisticki Zavod Dalmacije
Iza Vestibula 4
58000 SPLIT

P.N.U.E. / U.N.E.P.
PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE /
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

Aldo MANOS
Unité de Coordination
Vassiléou Constantinou, 48
ATHENES

PROGRAMME DES NATIONS-
UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
UNITED-NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME

Peter LEES
Chief Computer Unit
United Nations Programme
Palais des Nations
1211 GENEVA 10

GROUPE DE COORDINATION ET DE SYNTHESE / GROUP OF COORDINATION AND SYNTHESIS

Ismaïl SABRI ABDALLA
Coordonnateur du Plan Bleu
Président du Forum du Tiers-Monde
CADSAC
P.O. Box 149
DOKKI LE CAIRE / EGYPT

Michel GRENON
Secrétaire Exécutif du Plan Bleu
MEDEAS
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis / 06560 VALBONNE / FRANCE

Franjo GASPAROVIC
Adviser Committee Building, Housing and Environment
of SR Croatia
Marulicev Trg 16
P.O. Box 406
41000 ZAGREB / YUGOSLAVIE

Panayotis LAGOS
Regional and Environmental Planning Consultant
25 March, 7
Filothei
ATHENS / GREECE

José-Maria PLIEGO
Sous-Directeur de la Planification de CEOTMA
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
Nuevos Ministerios
MADRID / ESPAGNE

MEDEAS

Maurice CASIMIR
Directeur
MEDEAS
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis / 06560 VALBOISSE / FRANCE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation des travaux et élection du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen de la première phase du Plan Bleu
5. Propositions pour la poursuite du Plan Bleu
6. Adoption du rapport
7. Clôture de la réunion

RECOMMANDATION

La Réunion

1. Constate l'achèvement par le G.C.S. des travaux de reconnaissance prévus dans le programme de la première phase et prend acte de la présentation du pré-rapport de synthèse sur le résultat de ces travaux.
2. Estime que la première phase ne peut être clôturée qu'après que les Parties Contractantes aient apprécié les résultats de ces travaux de reconnaissance pour mieux orienter le déroulement de la deuxième phase et demande la diffusion du rapport de synthèse sur la première phase et des conclusions des expertises.
3. Estime indispensable d'entamer sans interruption la préparation de la deuxième phase en consultation avec les Points Focaux qui fourniront les observations sur le pré-rapport de synthèse et des indications sur les orientations de la deuxième phase.
4. Demande au G.C.S. de préparer pour la prochaine Réunion Ordinaire des Parties Contractantes un programme de travail pour 1983 tenant compte des points du présent rapport ainsi que des crédits mis à sa disposition pour la présente année.
5. Recommande qu'une Réunion des Points Focaux expressément mandatée à cet effet ait, avant la fin de 1983, à :
 - examiner les résultats de la première phase
 - examiner et adopter le programme pour la deuxième phase.
6. Propose que dans le budget 1984-1985 une enveloppe soit prévue par les Parties Contractantes pour permettre le déroulement normal des travaux de la deuxième phase du Plan Bleu.

TEXTE PROPOSE PAR LA DELEGATION ISRAELIENNE POUR LE PREMIER PARAGRAPHE
DE LA RECOMMANDATION

Note les progrès réalisés au cours de la première phase du Plan Bleu
et la présentation par le G.C.S. d'un pré-rapport de synthèse.

COMMUNICATION DE LA DELEGATION YUGOSLAVE

La délégation yougoslave

1. demande à l'Unité de Coordination de la Méditerranée d'améliorer la coopération entre le Plan Bleu, le P.A.P et Med Pol dans l'intérêt du P.A.M.
2. demande à l'Unité de Coordination de la Méditerranée de mettre en place le cadre conceptuel pour le développement du système d'Information du P.A.M dans lequel les systèmes d'Information du Plan Bleu, du P.A.P et de Med Pol devraient être partie intégrante.